

GRÂCE AUX AMÉNAGEMENTS DE LA LIGNE SAINT-JORY / MATABIAU...

Déplacez-vous plus facilement !

Avec un maillage **transports collectifs** cohérent (fer, bus, car, tram, métro).
Avec **l'interconnexion** fer/métro à Route de Launaguet / La Vache.
Avec **plus de places de stationnement** autour des gares et des haltes.

Gagnez en confort !

Oubliez le **stress des embouteillages** et la recherche de stationnement.
Accédez à la grande vitesse en gare de Matabiau en toute **facilité**.

Gagnez du temps !

Environ 19 minutes de Saint-Jory à Toulouse-Matabiau.

Les aménagements d'infrastructures rendront possible différents scénarios de desserte :

- une fréquence des trains **au quart d'heure**, entre Toulouse et le terminus de proche banlieue.
- un train **toutes les demi-heures** ou **toutes les heures** pour Montauban.
- un train **toutes les heures** ou **toutes les 2 heures** pour Agen et Brive.



Economisez de l'argent !

Le trajet en train de Saint-Jory à Toulouse-Matabiau vous coûtera en moyenne **10 fois moins cher qu'en voiture**.*

Participez à la préservation de l'environnement !

Pour le même trajet, vos émissions de gaz à effet de serre seront de l'ordre de 1,80 kg éq. CO₂ en TER contre 9,76 kg éq. CO₂ en voiture, soit environ **5 fois moins**.*



POUR UNE OFFRE COMPLÈTE DE TRANSPORTS COLLECTIFS

Le projet ferroviaire St-Jory / Matabiau est indispensable pour améliorer les transports collectifs au Nord de Toulouse et s'intègre dans une offre globale de services multimodaux*. Les autres projets en cours dans ce secteur, comme le programme d'aménagement et de réhabilitation de la RD 820, le BUN (Boulevard Urbain Nord) ou le développement des bus « Arc-en-ciel Hop », contribueront, de manière complémentaire, à faciliter les déplacements des habitants entre la ville-centre et le bassin Nord Toulousain.

*combinaison de différents modes de transports (auto, train, vélo...)

*Calcul sur 1 an pour 1 aller/retour par jour domicile/travail entre Saint-Jory et Toulouse-Matabiau. Résultats obtenus sur la base d'un trajet de 21 km avec la calculatrice éco-déplacements et le comparateur éco-déplacements consultables sur le site de l'ADEME : www.ademe.fr, rubrique Transports

Votre avis compte, Participez à la concertation !

Pourquoi une concertation publique est-elle organisée ?

La concertation publique a pour objet d'informer les habitants et les usagers sur les grandes caractéristiques du projet et son insertion dans le territoire. Elle permet aussi de recueillir toutes les observations susceptibles d'enrichir le projet, comme l'aménagement des haltes, l'intermodalité, l'insertion environnementale...

Cette démarche de concertation est prévue par le code de l'Urbanisme (article L 300-2) et concerne notamment les aménagements de gares ferroviaires, ainsi que les travaux autres, au-delà d'un seuil fixé à 1,9 M€. Cette concertation est préalable à l'enquête publique menée conjointement au projet de ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse, qui se déroulera en 2013.

→ Pour assister aux 7 réunions publiques :

Toulouse, Médiathèque José Cabanis : **mardi 30 août à 19h**
Toulouse, Centre d'animation de Lalande : **vendredi 2 septembre à 19h**
Saint-Jory, Foyer rural : **lundi 5 septembre à 19h**
Castelnau d'Estrétefonds, Salle des fêtes : **jeudi 8 septembre à 19h**
Lespinasse, Espace Canal Des Deux mers : **mardi 20 septembre à 19h**
Toulouse, Maison de quartier La Vache : **jeudi 22 septembre à 19h**
Fenouillet, Salle des fêtes : **mardi 27 septembre à 19h**

→ Pour vous informer :

Du 29 août au 29 septembre 2011

Visitez les 7 expositions proposées à la maison de la culture de Castelnau d'Estrétefonds, en mairies de Saint-Jory, Lespinasse, Fenouillet, en mairie annexe de Lalande, à la Fabrique Toulousaine (sous l'Arche Marengo), et en gare de Toulouse-Matabiau.

Consultez le site internet du projet : www.saintjory-toulouse.fr

→ Pour donner votre avis :

Par écrit, sur les registres mis à votre disposition à la maison de la culture de Castelnau d'Estrétefonds, en mairies de Saint-Jory, Lespinasse, Fenouillet, en mairie annexe de Lalande et à la Fabrique Toulousaine (sous l'Arche Marengo).

Par courrier, à RFF – Direction Régionale Midi-Pyrénées - 2 esplanade Compans Caffarelli Immeuble Toulouse 2000 - Bat E - 31000 TOULOUSE

Par mail sur le site internet www.saintjory-toulouse.fr

À l'issue de la concertation, RFF établira un bilan, qui sera rendu public.



AMÉNAGEMENTS DE LA LIGNE
**SAINT-JORY
MATABIAU**

CONCERTATION PUBLIQUE

du 29 août au 29 septembre 2011



© RFF - 2011 - Crédits Photos : G. M. / RFF



Bientôt, plus de trains, plus souvent, entre Saint-Jory et Toulouse-Matabiau !

L'arrivée à l'horizon 2020 de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) qui mettra la gare de Toulouse-Matabiau à un peu plus de 3h de Paris et à 1h de Bordeaux, constitue une opportunité pour repenser l'ensemble des services ferroviaires au Nord de Toulouse. Ce territoire, en plein essor, connaît une forte croissance démographique. Le réseau ferroviaire actuel ne pourra pas répondre à l'ensemble des besoins de croissance du trafic : avec 116 trains par jour en moyenne, la ligne est quasi-saturée aux heures de pointe. La situation est la même pour les axes routiers, notamment la RD 820 et les transports collectifs existants ne sont pas non plus suffisamment performants. Le projet prévoit la mise à quatre voies de la ligne (actuellement à deux ou trois voies selon les secteurs) depuis le raccordement de la LGV jusqu'à la gare centrale de Toulouse, ainsi que le réaménagement des haltes et gares.

→ Objectif

Proposer un service de transport ferroviaire optimisé pour le Nord de l'agglomération toulousaine et, au-delà, Montauban, Brive, Agen.



UN PROJET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET GARANT DE LA QUALITÉ DE VIE SUR LE TERRITOIRE

Le projet d'aménagement vise à mieux articuler transport et urbanisme, pour un développement durable du territoire. Il permettra aussi de réduire les émissions de CO₂, en favorisant les transports en commun.

Des études environnementales détaillées sont menées pour identifier les impacts sur les milieux humains et naturels traversés et définir les dispositifs nécessaires afin de limiter les nuisances pour les riverains (avec notamment des protections acoustiques) et respecter la biodiversité. Les études visent aussi à renforcer la sécurité des circulations : dispositifs de protection à proximité de sites SEVESO, pose de clôtures le long des voies...

Le canal latéral à la Garonne sera au cœur du projet. Les modalités d'insertion de voies supplémentaires à proximité seront déterminées en étroite collaboration avec VNF (Voies Navigables de France), dans le cadre d'un projet de valorisation. En phase travaux, le canal pourrait être utilisé pour le transport des matériaux afin de limiter la pollution atmosphérique et les nuisances sonores et visuelles.



20 KM DE VOIES TOTALEMENT RÉAMÉNAGÉES ET MODERNISÉES ENTRE SAINT-JORY ET TOULOUSE-MATABIAU POUR...

... améliorer la desserte voyageurs et anticiper l'augmentation du trafic

- Ajout d'une à deux voies supplémentaires entre Saint-Jory et Matabiau, avec des modalités d'insertion localisées à l'Est ou à l'Ouest de la ligne ferroviaire en fonction des contraintes du territoire.
- Aménagement des gares et haltes : Matabiau, Route de Launaguet, Lalande Eglise, Lacourtenourt, Fenouillet Saint-Alban, Saint-Jory, et éventuellement Castelnau d'Estrétefonds, selon le scénario de desserte choisi. Le projet étudiera aussi l'opportunité de la création d'une nouvelle halte sur la commune de Lespinasse.
- Création d'une véritable interconnexion fer/méto entre la halte Route de Launaguet et la station de métro La Vache.
- Amélioration des accès aux trains pour les voyageurs : création d'itinéraires de rabattement pour les transports collectifs et les circulations douces (piétons, vélos), création d'aire de dépose-minute et de parkings pour les voitures.

Train n°	ter
871816	ter
870413	ter
870054	ter

La desserte au 1/4 d'heure rendue possible

Le projet prévoit la possibilité de réaliser un cadencement des trains au quart d'heure entre Saint-Jory et Matabiau. Des études sont en cours pour envisager de prolonger ce niveau de desserte jusqu'à Castelnau d'Estrétefonds.

... accueillir la grande vitesse au cœur même de Toulouse

Les aménagements projetés, sur les voies et en gare de Matabiau, permettront d'accueillir sans difficulté les TAGV* et l'ensemble des circulations ferroviaires à l'horizon 2020. Le projet d'aménagement de la ligne Saint-Jory/Toulouse-Matabiau est indispensable à la réalisation de la ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse (Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest).

* Trains Aptés à la Grande Vitesse



... contribuer à faire de Matabiau une grande gare contemporaine, véritable pôle d'échanges multimodal ancré dans un projet urbain d'ambition européenne

- Ouvrir la gare vers la ville, à la fois vers le nord et par le hall « arrivée », qui bénéficie d'une perspective directe vers le centre ville de Toulouse via la rue Bayard.
- Rendre la gare totalement accessible, en toute autonomie, aux personnes à mobilité réduite.
- Réaménager et élargir le niveau des passages souterrains pour créer un espace d'échanges continu et confortable depuis le parvis de la gare jusqu'au métro et la médiathèque (accès piétons).
- Étudier la possibilité d'élargir les quais pour faciliter les circulations et faire face à l'accroissement des flux de voyageurs d'une part, pour accroître la sécurité et rendre plus confortables les espaces d'attente d'autre part.
- Améliorer l'accessibilité aux quais, notamment en créant de nouveaux accès : ascenseurs, escaliers mécaniques, escaliers fixes voire rampes.



Le projet Matabiau

Les aménagements en gare de Toulouse - Matabiau sont en parfaite cohérence avec le projet urbain et de mobilité, d'ambition européenne, lié à l'arrivée de la grande vitesse ferroviaire au centre de la métropole toulousaine. Ce projet est porté par l'Etat, le Conseil Régional Midi-Pyrénées, le Conseil Général de la Haute Garonne, la Communauté Urbaine du Grand Toulouse, la SNCF et RFF. L'amélioration de la performance, du confort et de l'accessibilité de l'infrastructure ferroviaire à Matabiau contribuera à la création d'un pôle d'échanges multimodal de dimension internationale et à la réalisation d'un projet urbain dans la continuité du centre ville de Toulouse.

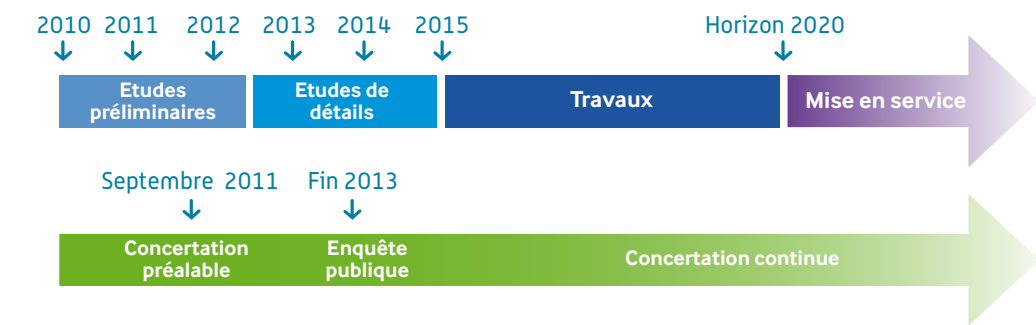
BUDGET ET PARTENAIRES

Les études préliminaires sont inscrites au Contrat de Projets Etat-Région (2007-2013) et sont financées à parts égales par l'État, la Région Midi-Pyrénées et RFF pour un montant total de 2,7 millions d'euros. Le budget de l'ensemble du projet d'aménagement de la ligne Saint-Jory/Matabiau est quant à lui de l'ordre de 500 à 600 millions d'euros.

Le pilotage et le suivi du projet est assuré par un comité de pilotage, composé des financeurs des études (État, Région, RFF) mais aussi des grands acteurs institutionnels concernés : le Département et la Communauté Urbaine du Grand Toulouse. Il s'appuie dans ses décisions sur l'avis du comité technique élargi à VNF et la SNCF, dont le rôle est de participer au montage du programme des études, au choix des hypothèses et de donner un avis sur les résultats intermédiaires.

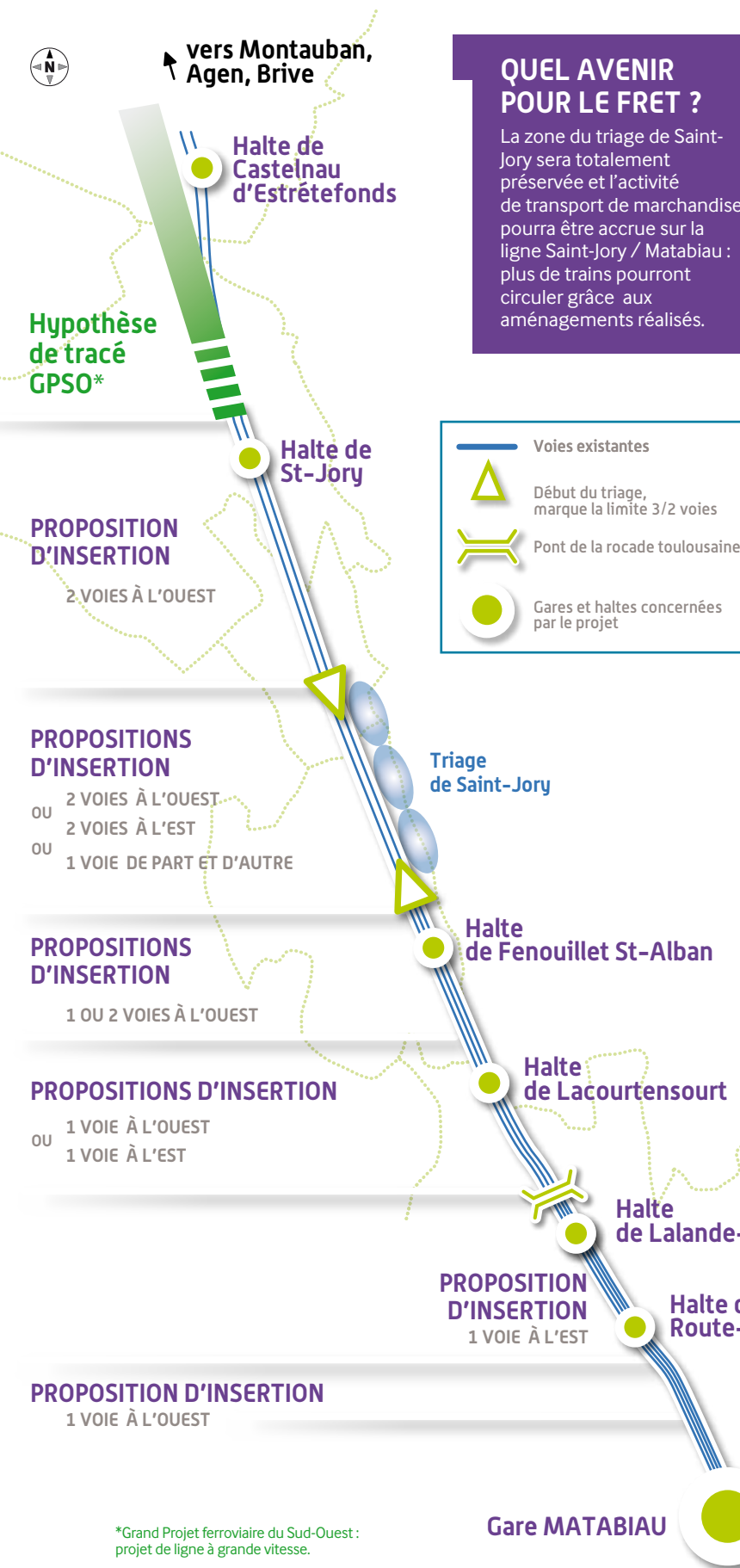
Deux groupes de travail, sur les thèmes « Dessertes, transports, territoires » et « Enjeux techniques et environnementaux », rassemblant les communes et associations concernées, se réunissent régulièrement afin d'enrichir le projet. La concertation publique vient alimenter ce processus de concertation permanente et élargie et permettra d'aboutir au meilleur projet possible, partagé et porté par l'ensemble du territoire.

CALENDRIER



QUEL AVENIR POUR LE FRET ?

La zone du triage de Saint-Jory sera totalement préservée et l'activité de transport de marchandises pourra être accrue sur la ligne Saint-Jory / Matabiau : plus de trains pourront circuler grâce aux aménagements réalisés.



QUI FAIT QUOI ?

- **Réseau Ferré de France** gère et aménage l'infrastructure ferroviaire (voies, quais, ouvrages d'art). Il est responsable de l'organisation des circulations sur le réseau ferré national. Il est le maître d'ouvrage de ce projet.
- **L'État** décide du programme de ligne à grande vitesse ; il est par ailleurs Autorité Organisatrice des trains d'équilibre du territoire (Corail, Lunéa...).
- **Le Conseil Régional Midi-Pyrénées** est l'Autorité Organisatrice des transports express régionaux (TER).
- **La SNCF** gère les gares (via sa branche « Gares et Connexions ») et exploite les TER (Trains Express Régionaux)
- **Le Département, la Communauté Urbaine du Grand Toulouse et les communes** réalisent les aménagements de voirie et organisent les transports permettant d'accéder au train (bus, piétons, vélos, voitures).